

plusieurs semaines et que les autres niveaux du gouvernement ainsi que le public étudient de très près.

Bien que ces rapports soient d'une portée très générale, ils essaient d'identifier des perspectives de développement au Canada. Tel est l'objectif ou l'espoir du gouvernement fédéral, et je cite maintenant un extrait des documents:

... les entretiens avec les gouvernements provinciaux donneront lieu à une action fédérale-provinciale plus considérable et d'une efficacité croissante en vue de l'élimination des disparités régionales et de stimuler le développement socio-économique des régions à croissance lente au Canada.

Je crois qu'on peut prédire sans risque, et le député a eu raison de le supposer dans sa question du 29 mars, que cette action se traduira par une stratégie de développement mieux intégrée pour notre pays.

L'AGRICULTURE—LA CESSATION DU SERVICE  
D'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES—LES  
FONDS—L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME DE  
PROTECTION CONTRE LES CATASTROPHES

**M. Bill Knight (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, je vais avec plaisir que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) est présent ce soir pour répondre à ma question. Il s'agit d'un sujet des plus importants.

Le 16 mai, je lui ai posé à la Chambre la question suivante:

Étant donné que le ministre a annoncé qu'il espère bientôt présenter un projet de loi mettant fin au Service de l'assistance à l'agriculture des Prairies, pourrait-il dire à la Chambre ce qu'on fera des 10 millions de dollars du Fonds d'urgence du SAAP et envisage-t-il de mettre au point un programme global de protection contre les catastrophes pour les agriculteurs de l'Ouest?

Le ministre a répondu que l'argent serait réparti équitablement, etc. En réalité, il n'a donné aucune réponse et nous voulons lui permettre de le faire ce soir.

L'argument que je veux faire valoir est le suivant. Nous en sommes maintenant arrivés au point d'offrir l'assurance-récolte aux producteurs de l'Ouest. C'est un programme d'assurance-récolte sensiblement amélioré et la plupart des agriculteurs sont assurés je crois. Nous voulons donc savoir sur quoi se base le gouvernement pour abroger la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

A ma connaissance, personne ne s'est retiré du fonds d'assistance à l'agriculture des Prairies depuis un certain nombre d'années. De plus, ce fonds d'urgence compte un peu moins de 10 millions de dollars que l'on pourrait sans doute utiliser en même temps que l'assurance-récolte, comme fonds de protection contre les catastrophes. Celui-ci pourrait remplacer le fonds d'urgence du SAAP et être utilisé pour aider les agriculteurs frappés par une catastrophe. J'aimerais donner trois exemples de catastrophes dans notre pays. Comme je l'ai dit, le ministre pourrait appeler ce fonds, le fonds Whelan ou le fonds de secours Whelan ou autre. A mon avis, il serait extrêmement avantageux de l'utiliser en cas de catastrophe.

Par exemple, des problèmes ont surgi l'automne dernier dans la région de Peace River. C'est une région de l'Ouest que la catastrophe a frappée car à cause des chutes de neige prématurées, les agriculteurs n'ont pu faire leurs récoltes.

Mon second exemple s'applique au nord-ouest de la Saskatchewan, où il y a eu beaucoup d'inondations et de pluies, si bien que les agriculteurs n'ont même pas pu ensemer et que l'assurance-récolte ne s'applique pas.

Le troisième exemple concerne ma région. Il y a eu une énorme nuée de sauterelles et il en a coûté jusqu'à \$600 par

### Ajournement

ferme pour faire certaines pulvérisations. Celles-ci ne sont pas très efficaces. Certains agriculteurs ont pulvérisé deux ou trois fois et pourtant perdu un tiers de leurs récoltes. Si le genre de service que je propose avait été créé, il aurait pu être utilisé pour aider à défrayer la pulvérisation, ce qui pourrait se faire par l'intermédiaire des différentes municipalités en cause. J'ai reçu beaucoup de lettres au sujet de la nuée de sauterelles.

Si nous pouvons aider dans un endroit précis qui a été cruellement ravagé par les sauterelles, toute la région agricole en bénéficiera. On a demandé au ministre d'employer de la dieldrin pour supprimer les insectes, mais le gouvernement n'a pas accédé à la requête de crainte que ce produit n'ait des effets néfastes sur l'environnement. Les pesticides actuels ne sont pas tout à fait aussi efficaces.

Les frais augmentent et les agriculteurs deviennent de plus en plus mécontents. Et cela, dans une année où le pays et le monde ont réellement besoin de chaque boisseau de céréales que nous pouvons produire.

J'espère que le ministre donnera suite à ma demande d'établir à l'intention des régions sinistrées un programme d'aide d'une portée encore plus vaste que l'assurance-récolte, pour tenter de résoudre des problèmes particuliers. Je tiens à lui faire remarquer que le comité permanent de l'agriculture a adopté une motion en approuvant le principe. Le parti conservateur s'est prononcé contre, et tous les députés conservateurs qui viennent des régions desséchées de la Saskatchewan ou de l'Alberta devraient baisser la tête de honte. Le député de Vegreville (M. Mazankowski) et le député de Crowfoot (M. Horner) n'assistaient pas à cette réunion-là du comité. S'ils s'y étaient trouvés, les choses auraient peut-être été différentes.

En dépit de ce qu'en dit le *Globe and Mail*, soit qu'il n'y a pas de problèmes de sauterelles, je tiens à dire au ministre que les sauterelles sont bien là qui ravagent tout et que nous avons bien du mal à nous en défaire.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je constate, grâce à mon service de coupures de presse, que d'autres journaux que le *Globe and Mail* ont dit que la question des sauterelles n'était pas aussi grave que nous nous y attendions. Les rapports que j'ai reçus à mon bureau indiquent qu'il y a des problèmes dans certains secteurs où des petites sauterelles dévorent certaines cultures. Mon rapport révèle également que les sauterelles arrivent par nuées successives. Quel que soit l'insecticide que nous utilisons, nous devons en vaporiser plusieurs fois, qu'il s'agisse de dieldrine ou d'autre chose.

Le député a demandé ce qu'il adviendra des 10 millions de dollars du fonds d'urgence du Service de l'assistance à l'agriculture des Prairies. Dans mon communiqué, je déclare ce qui suit:

L'argent qui restera une fois les paiements terminés pour l'année 1973, sera utilisé au profit des agriculteurs des Prairies.

Nous avons pris bonne note des suggestions faites par le député. Nous pourrions nous y reporter lorsque nous le jugerons utile. Bien sûr, nous devons travailler en collaboration très étroite avec les provinces. Cette infestation a frappé non seulement les régions asséchées, mais des régions du nord de la Saskatchewan qui sont très humides. Il y a dans cette région 4,000 agriculteurs dont 2,000 ont une assurance-récolte et 2,000 n'en ont pas. Comment utilisons-nous cette caisse? Ceux qui ont pris l'assurance-récolte ont droit à être payés à même les fonds du gouvernement autant que ceux qui n'y ont pas souscrit. Certaines provinces ont des régimes différents d'assurance-récolte. Certaines ont une assurance pour les terres qui restent